

**EDF SERVICES
ARCHIPEL
GUADELOUPE**

AGENDA 21

15 Novembre 1999

DECLARATION LIMINAIRE

Le développement durable est un concept qui permet de mettre en synergie l'environnement, l'économie, et la solidarité sociale. Il suppose de nouveaux moyens de fonctionnement, des objectifs plus transverses, au sein desquels s'expriment des multi-partenariats dans une logique de gains partagés.

L'Agenda 21 fixe le canevas d'une intégration des exigences environnementales au sein de la politique de développement de notre entreprise. L'Agenda 21 de Rio se décline au travers d'Agendas 21 par pays, par région et par communes.

Nous souhaitons au travers de cet Agenda 21 d'entreprise, le premier en Europe, orienter nos actions, sensibiliser notre personnel, montrer l'exemple de l'engagement d'une entreprise et proposer des repères pour éclairer et prolonger l'action globale.

En juin 1999 la Région Guadeloupe , l'association EWI Guadeloupe, EDF Services Archipel Guadeloupe et le Comité 21 national signaient l 'Agenda 21 Région Guadeloupe.

En octobre 1999, les mêmes parties signaient la « déclaration internationale de Basse Terre » pour faire valoir à la conférence des parties les spécificités insulaires et les engagements de la Guadeloupe sur la problématique du climat.

L'Agenda 21 d' EDF Services Archipel Guadeloupe s'inscrit dans la continuité de ces deux déclarations et

dans les accords multilatéraux pour l'environnement (A.M.E.), en particulier les accords sur le changement climatique, le protocole de Montréal, et la convention C.I.T.E.S. (Protection de la faune et de la flore protégée). Il est au service de l'Agenda 21 de la Région Guadeloupe.

C'est pourquoi EDF Services Archipel Guadeloupe et le Comité pour le développement durable de la Guadeloupe présidé par Madame Lucette Michaux Chevry, Président du Conseil Régional décident de signer aujourd'hui, sous la haute autorité de M. François Roussely, Président du groupe EDF les premières bases d'un Agenda 21, à partir des travaux de l'ensemble de l'encadrement élargi de EDF Services Archipel Guadeloupe sous les conseils du Comité 21 Français.

L'objectif à terme d'EDF Services Archipel Guadeloupe est de promouvoir une politique d'entreprise économiquement viable, écologiquement durable, et socialement acceptable.

Les bases de notre charte d'engagement se déclinent autour de 21 axes :

1/ Assurer la pérennité de notre engagement en faveur du développement durable, en intégrant la jeunesse guadeloupéenne et en intensifiant les politiques de sensibilisation, de motivation et de formation du corps social .

Formation

- ↳ adapter les formations internes pour un professionnalisme accru dans les domaines de l'environnement, de la qualité et de la sécurité,
- ↳ développer des actions de formation en interne et en externe sur la maîtrise de l'énergie, l'environnement et les énergies renouvelables en partenariat avec des organismes spécialisés,

Sensibilisation

- ↳ *sensibiliser et familiariser les jeunes au milieu industriel local, à nos propres équipements et outils de production et à l'évolution de nos métiers en organisant notamment des programmes de visites et portes ouvertes,
- ↳ participer à la création d'emplois-jeunes tournés vers la sensibilisation et la formation sur les thèmes du développement durable,
- ↳ contribuer à créer de nouveaux emplois et métiers spécifiques sur les énergies renouvelables, la maîtrise de la demande en énergie et sur la production classique d'énergie avec maîtrise des rejets ?.

2/ Allonger les temps de nos horizons d'analyse et être attentifs aux évolutions environnementales et institutionnelles (France, Caraïbe et international) en préparant ainsi un avenir durable pour EDF SERVICES Archipel Guadeloupe

- ↳ mettre en place une veille technologique, réglementaire et institutionnelle par rapport aux évolutions dans les domaines du développement durable (environnement, qualité, maîtrise de l'énergie, etc.)
- ↳ élaborer des indicateurs liés à ce dispositif de veille, adaptés au contexte insulaire
- ↳ contribuer à l'élaboration d'une vision à long terme sur l'architecture du système énergétique carai béen et son évolution.

3/ Economiser les ressources, minimiser les productions de déchets et les valoriser en renforçant l'exemplarité d'EDF SERVICES Archipel Guadeloupe dans ses propres activités

- ↳ encourager le développement de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables en commençant par nos propres activités,
- ↳ participer aux groupes de réflexion qui travaillent dans le domaine de la gestion des ressources et de l'élimination des déchets, notamment en partenariat avec les collectivités locales,
- ↳ être acteurs dans la chaîne globale de traitement des déchets, en vue de l'optimisation énergétique de cette chaîne, et de la maîtrise de ses émissions atmosphériques,

- ↳ contribuer à créer une filière énergétique ou de valorisation matière proposable aux industriels de la Guadeloupe incluant notamment la récupération de nos propres déchets,
- ↳ traiter nos déchets en aval notamment par le recyclage ou toute autre méthode de transformation, en cohérence avec le Plan d'Élimination des Déchets, et en partenariat avec Eco-Emballages,
- ↳ mettre en place une collecte sélective de l'ensemble des déchets de notre entreprise.

4/ Maîtriser, réduire et traiter nos rejets dans l'environnement (air, eau, etc.)

- ↳ limiter l'utilisation d'énergies fossiles en développant les énergies renouvelables et la maîtrise de la demande en énergie,
- ↳ optimiser les rendements énergétiques de nos outils de production,
- ↳ mesurer en continu les rejets dans l'air et dans l'eau au niveau des centrales de production,
- ↳ participer à la mise en place d'un réseau de surveillance de la qualité de l'air en partenariat avec les acteurs concernés, et contribuer à l'information de la société civile, conformément à la loi du 31

décembre 1996 sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie,

↳ mener à son terme et élargir la certification ISO 14001 à l'ensemble de nos ouvrages de production.

5/ Décliner le principe de précaution par rapport aux risques naturels et technologiques et en minimiser les impacts

↳ participer, selon nos domaines de compétences et nos savoir-faire, aux études et évaluations concernant les risques naturels et technologiques en Guadeloupe et dans la Caraïbe et leurs effets,

↳ renforcer la prise en compte des normes liées aux risques naturels et technologiques dans la construction de nos ouvrages, en partenariat avec les autres acteurs locaux

↳ renforcer les plans d'organisation internes liés aux risques naturels (plans séismes, plans volcans, plans cyclones) et organiser l'information du personnel sur la connaissance de ces plans d'urgence,

↳ organiser l'information du grand public et du personnel sur la connaissance des risques électriques et technologiques (POI) et les gestes élémentaires de protection et de secours.

6/ Créer des emplois durables en valorisant nos savoir-faire et ceux de nos partenaires, notamment dans les ENR et le traitement des déchets, en Guadeloupe et en Caraïbe

- ↳ soutenir les projets innovants en matière de développement durable en utilisant notamment les ressources et expertises du groupe EDF, en synergie avec celles de nos partenaires, en Guadeloupe et dans la Caraïbe
- ↳ poursuivre et renforcer les actions entreprises par EDF SERVICES Archipel Guadeloupe en faveur des PME/PMI et des Très Petites Entreprises du tissu socio-économique guadeloupéen, contribuant ainsi à favoriser la création de nouveaux emplois, notamment dans les domaines liés au développement durable,
- ↳ contribuer, par nos savoir-faire à la formation des emplois pouvant être générés dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 21 régional, et d'Agendas 21 locaux, en Guadeloupe comme dans la Caraïbe,
- ↳ être présents et accompagner nos partenaires sur le marché caraïbéen dans les domaines de la production d'énergie notamment à base d'ENR, de la maîtrise de la demande en énergie et dans la gestion d'un système électrique insulaire, archipélagique et diversifié,
- ↳ accompagner la création de structures de traitement de déchets ménagers et industriels par la collecte, le tri, le recyclage, l'élimination etc...

7/ Valoriser auprès de la jeunesse guadeloupéenne et de la Caraïbe le patrimoine naturel, culturel, industriel et économique de la Guadeloupe

- ↳ participer au développement de la coopération régionale dans ces domaines, selon nos compétences et nos savoir-faire,
- ↳ organiser des campagnes de sensibilisation sur les énergies renouvelables et la maîtrise de la demande en énergie dans les écoles et collèges, en partenariat avec les acteurs locaux,
- ↳ contribuer à la mise en place, à la promotion et au développement du tourisme industriel, en partenariat avec les acteurs locaux,
- ↳ participer à des manifestations à caractère sportif ou culturel touchant aux domaines de l'environnement,
- ↳ être un acteur actif du réseau des électriciens de la Caraïbe (CARILEC),
- ↳ intégrer l'enfouissement des lignes basse tension comme un élément de la réhabilitation globale et esthétique des centres bourgs.

8/ Construire des réponses adaptées pour aménager harmonieusement le territoire en cohérence avec les instances décisionnelles concernées

- ↳ développer la concertation avec les collectivités locales et les partenaires économiques, dans la recherche et la réalisation de choix techniques, énergétiques ou de traitement des déchets, en cohérence avec les schémas régionaux collectifs des énergies et des services,
- ↳ poursuivre notre politique d'enfouissement des réseaux moyenne tension et basse tension, en développant une sensibilisation à la mise en place de « chantiers propres ».
- ↳ participer à un développement harmonieux du territoire, en favorisant, avec nos partenaires du Club des Services, l'ouverture de points d'accueil multiservices dans des communes éloignées.

9/ Porter attention aux zones écologiquement, économiquement et socialement fragiles

- ↳ contribuer à une gestion globale des zones protégées ou économiquement sensibles, en partenariat et en synergie avec les autres acteurs locaux,
- ↳ rechercher, développer et utiliser des technologies discrètes de construction dans les zones écologiquement fragiles,

- ↳ mettre en œuvre des processus visant à une haute qualité de la desserte dans les zones économiquement sensibles,
- ↳ promouvoir la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE) pour la construction d'habitat collectif dans les zones socialement fragiles, avec création de références guadeloupéennes,

10/ Etablir un partenariat actif avec les différents organismes et acteurs économiques en rapport avec le développement durable, afin de contribuer à maintenir la biodiversité de la Guadeloupe

- ↳ développer des actions de partenariat en collaboration avec des associations de protection de l'environnement, selon nos compétences et savoir-faire,
- ↳ développer des expérimentations de nouvelles sources d'énergie (biomasse, fours solaire, etc.), à partir des ressources naturelles, des nouvelles technologies ou des déchets,
- ↳ favoriser les programmes de recherche et développement, notamment avec les universités et instituts scientifiques travaillant sur des domaines qui relèvent de la biocénose, de la biomasse et plus généralement de l'amélioration de la gestion insulaire.

11/ Contribuer, avec les autres acteurs économiques, à promouvoir et à étendre la démarche « qualité » initiée par EDF SERVICES Archipel Guadeloupe aux secteurs économiques majeurs en Guadeloupe

- ↳ poursuivre et étendre la démarche « qualité » à l'ensemble de nos activités, en consolidant nos efforts sur la certification ISO 9002.
- ↳ faire connaître au grand public nos actions en faveur de la démarche « qualité »,
- ↳ poursuivre cette démarche auprès de nos partenaires économiques, en accompagnant notamment les PME/PMI et les Très Petites Entreprises (TPE) dans ce domaine, et en apportant notre expérience en matière de maîtrise des coûts et de la qualité,
- ↳ développer les activités du « club qualité » en animant les relations entre les partenaires économiques engagés dans cette démarche, en vue de contribuer à la création d'un « Observatoire de la qualité » en Guadeloupe pouvant s'étendre à l'ensemble de la Caraïbe,
- ↳ s'associer, à partir de rencontres avec la Chambre d'Agriculture, le lycée agricole et l'INRA, aux initiatives de démarche qualité et de valorisation des produits du terroir dans la Caraïbe, notamment par notre expérience dans les énergies renouvelables, et notre maîtrise des process énergétiques dans les industries agro-alimentaires.

12/ Communiquer sur les actions de la Guadeloupe et d'EDF Services Archipel Guadeloupe en faveur du développement durable, notamment en matière de maîtrise de la demande en énergie, d'énergies renouvelables et de traitement des déchets au sein de l'archipel Guadeloupéen comme au sein de la Caraïbe.

Communication interne

- ↳ développer la communication interne sur nos actions en faveur du développement durable, en mettant en avant les résultats économiques obtenus, et les retombées pour EDF SERVICES Archipel Guadeloupe,
- ↳ utiliser nos supports internes existants ou rechercher l'opportunité de la création de nouveaux supports, pour communiquer sur les actions en faveur du développement durable de l'ensemble des groupes responsables d'EDF SERVICES Archipel Guadeloupe,
- ↳ intégrer la communication sur le développement durable dans le plan triennal de communication interne et externe.

Communication externe

- ↳ développer notre communication externe sur nos actions en faveur du développement durable, en assurant un relais médiatique par la presse, mais aussi par des manifestations ciblées auprès du grand public ou dans les écoles,

- ↳ utiliser pour le développement de notre communication externe nos supports existants (site Internet) ou rechercher l'opportunité de nouveaux supports à créer,
- ↳ être attentifs aux opportunités de communication externe des actions de la Guadeloupe et d'EDF SERVICES Archipel Guadeloupe se présentant à l'occasion de forums ou d'événements carai béens et internationaux, notamment en matière d'énergies renouvelables et de maîtrise de la demande en énergie.
- ↳ poursuivre et développer notre participation au salon Caribéen de l'environnement.

13/ Tisser et/ou resserrer nos liens avec les collectivités locales

- ↳ développer l'écoute des attentes des collectivités locales, en dégagant des pistes d'actions communes dans le cadre du développement durable, grâce au renforcement du rôle des interlocuteurs privilégiés dans ce domaine et à l'organisation de rencontres régionales,
- ↳ concrétiser ce travail d'écoute par un suivi personnalisé et développer les partenariats, avec une évaluation des résultats obtenus,
- ↳ développer pour les collectivités locales, en partenariat avec celles-ci et les autres acteurs

économiques, une offre de services globale en faveur du développement durable.

Cette offre comprendrait notamment :

- des conseils en solutions techniques et économiques favorisant la maîtrise de la demande en énergie (notamment en éclairage public), le développement des énergies renouvelables, le tri, le recyclage et le traitement des déchets,
- le développement de l'intégration de nos ouvrages dans les bourgs et les sites touristiques,
- le conseil visant à une meilleure intégration de l'esthétique dans le domaine de l'Electricité rurale,
- la coordination et la qualité des travaux en partenariat avec les autres concessionnaires,
- la contribution à la formation des personnels territoriaux dans les domaines de l'éclairage public, de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables,
- la contribution à de nouvelles perspectives de développement, par exemple dans le tourisme,

↳ développer la mise en œuvre du baromètre de satisfaction des collectivités locales, en étudiant pour l'avenir des indicateurs liés aux domaines du développement durable.

14/ Valoriser et renforcer notre action en matière de lutte contre l'exclusion

- ↳ poursuivre et développer la convention Solidarité/Energie pour les clients démunis et proposer un suivi spécifique des dépenses d'énergie aux clients en difficulté,
- ↳ poursuivre et développer l'implication d'EDF SERVICES Archipel Guadeloupe en matière d'intégration et d'insertion des jeunes (contrats de qualification, d'apprentissage, emplois jeunes...), en cohérence avec l'accord social pour les 35 heures,
- ↳ intensifier les rapports avec les associations d'insertion professionnelle (notamment handicapés),
- ↳ participer à la mise en place d'un réseau impliquant les différents acteurs sociaux afin de trouver des solutions adaptées aux véritables cas d'exclusion,

15 / Associer nos clients, nos partenaires et les prescripteurs aux actions en faveur du développement durable, notamment au travers de notre comité régional de concertation

- ↳ renforcer la place du développement durable dans les débats du Comité Régional de Concertation sur l'Energie,
- ↳ sensibiliser et informer nos clients et les prescripteurs sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables, et sur nos actions en faveur du développement durable, au travers de notre lettre d'information aux clients,

- ↳ être présents et partenaires dans les journaux d'information des communes, pour valoriser les actions menées en faveur du développement durable.

16/ Optimiser les investissements afin d'éviter les suréquipements et d'économiser des ressources

- ↳ proposer des réponses économiquement performantes et optimisées en matière de respect de l'environnement, aux besoins futurs en moyens de production,
- ↳ pérenniser la prise en compte de l'environnement dans notre démarche qualité,
- ↳ consulter les collectivités locales en amont et créer des partenariats pour la réalisation des lignes électriques,
- ↳ renforcer le partenariat avec les autres concessionnaires (France Télécom, DDE) tant pour les grands projets que pour la coordination des programmes travaux,
- ↳ favoriser la mise en œuvre d'études prospectives permettant d'optimiser les coûts d'investissement et d'exploitation des projets à venir, en liaison avec les signataires de l'Agenda 21 régional.

17/ Lutter contre le gaspillage énergétique en développant notre exemplarité et en encourageant nos clients à modifier leurs comportements

- ↳ développer notre exemplarité au quotidien sur les lieux de travail,
- ↳ développer des actions exemplaires en matière de maîtrise de l'énergie dans nos propres bâtiments, en s'appuyant sur la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE) et sur le programme interministériel de « verdissement de l'administration » et inciter d'autres Maîtres d'Ouvrages à en faire de même,
- ↳ développer de nouvelles technologies en faveur de la maîtrise de l'énergie (notamment dans le cadre de l'éclairage public),
- ↳ informer la clientèle sur les méthodes d'économie d'énergie et de maîtrise de la demande, par des campagnes de communication, et par notre personnel au contact du terrain,
- ↳ développer les argumentaires « protection de l'environnement » dans les campagnes de communication en faveur des économies d'énergie,
- ↳ intervenir dans les écoles primaires contre le gaspillage énergétique et favoriser les projets scolaires sur la maîtrise de la demande en énergie.

18/ Promouvoir les nouvelles technologies à impacts environnementaux faibles

- ↳ développer des outils de production optimisés en matière de respect de l'environnement,
- ↳ être un acteur actif dans le développement et l'exploitation des énergies renouvelables et le traitement des déchets en Guadeloupe et dans la Caraïbe,
- ↳ développer le réseau NOVELECT en Guadeloupe pour aider et promouvoir le transfert de technologies respectueuses de l'environnement,
- ↳ établir des indicateurs des nouvelles technologies mises en œuvre et développer une méthodologie d'équivalence (point 0) en relation avec les émissions polluantes évitées.

19/ Promouvoir et développer à l'international les activités de la Guadeloupe en faveur du développement durable, notamment en coopération avec les autres Etats de la Caraïbe

- ↳ présenter aux Etats de la Caraïbe nos actions en faveur du développement durable, nos capacités de conseil en la matière,
- ↳ renforcer notre partenariat avec le réseau des électriciens de la Caraïbe pour les énergies renouvelables et la maîtrise de la demande,

- ↳ développer des actions au travers de partenariats avec les entreprises guadeloupéennes pour la promotion des savoir-faire de notre Région dans la Caraïbe, en Europe et à l'international (énergies renouvelables, maîtrise de la demande en énergie, traitement des déchets, etc.)
- ↳ intensifier notre communication sur ces activités en faveur du développement durable, dans la Caraïbe et à l'international.

20/ Organiser le suivi de l'engagement de l'Entreprise en faveur du développement durable, en cohérence avec le suivi du Plan Stratégique de Centre

- ↳ organiser le suivi de l'agenda 21 EDF SERVICES Archipel Guadeloupe au travers de fiches d'actions cohérentes avec le Plan Stratégique de Centre,
- ↳ assurer un retour d'information régulier sur la mise en œuvre de l'agenda 21 aussi bien sur l'interne que l'externe,
- ↳ poursuivre et développer la concertation interne et externe qui a permis la création de l'agenda 21 EDF SERVICES Archipel Guadeloupe.

21/ Créer un groupe de pilotage pour assurer le suivi de l'Agenda 21 EDF SERVICES Archipel Guadeloupe, et se doter d'indicateurs de développement durable.

**Sous la haute autorité du Président d'EDF
François ROUSSELY**

***Pour le comité du
développement
durable de la
Guadeloupe***

**Mme Claudette
FRANCIUS FIGUIERE**

**Vice-présidente de la
Région Guadeloupe**

Pour l'entreprise

**M. Jean Philippe
ROCHON**

**Directeur EDF
Services Archipel
Guadeloupe**